



Un bon plan pour Protéger nos abeilles



Guide pratique des mesures favorables
aux pollinisateurs à destination
des communes et des provinces



Pourquoi un plan Maya ?	3
À qui s'adresse le Plan Maya ?	3
Devenir une Commune ou une Province Maya , qu'est-ce que cela signifie ?	4
Les mesures indispensables	4
1. Plantation ou semis de végétaux mellifères	4
2. Sensibilisation du public	8
3. Plan de désherbage	9
4. Le fauchage tardif	9
5. Incorporer dans les fleurissements au moins 20 % de fleurs mellifères	10
Autres mesures favorables aux pollinisateurs	11
1. Établir un plan de gestion différenciée	11
2. Former le personnel communal à la gestion différenciée,	12
à la reconnaissance des pollinisateurs, à la biodiversité urbaine...	
3. Végétalisation des cimetières	13
4. Outils de sensibilisation : hôtels à insectes, panneaux didactiques... ..	14
5. Village de l'abeille	15
6. Mettre en œuvre une zone de fauchage tardif avec exportation	16
Bee Wallonie	17
Adalia 2.0	18
Ecowal asbl	19

Cette brochure est réalisée par le SPW Environnement, Direction de la Nature et des Espaces verts (DNEV) et Direction fonctionnelle et d'Appui/Communication Ressources naturelles Agriculture Environnement (CREA)

Conception : Anne Monjoie & Layla Saad (DNEV), Christine Veeschkens (CREA)

Photos : Adalia 2.0, Ecowal, Michel Fautsch, Nicolas J. Vereecken, Christine Veeschkens

Mise en page : Imprimerie Doneux

Logo Plan Maya : Valérie Gilson (CREA)

Pourquoi un Plan Maya ?

Avec le Plan **Maya**, la Wallonie a pour objectif de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs afin de préserver notre environnement, notre biodiversité et notre alimentation. Près de 400 espèces d'abeilles sauvages, de bourdons et bien d'autres insectes pollinisent et permettent la reproduction de plus de 80 % de végétaux nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales... dont la nôtre ! C'est une évidence, les insectes pollinisateurs jouent un rôle prépondérant dans la préservation de la biodiversité.

Pourtant, ces pollinisateurs sont en danger : leurs populations diminuent fortement. Plusieurs causes sont à l'origine de leur déclin telles que l'utilisation des pesticides, la dégradation des habitats, la présence de parasites ou prédateurs invasifs (l'acarien varroa et le frelon asiatique) et le changement climatique. On ne peut donc que souligner l'intérêt d'instaurer le Plan **Maya** au sein des communes et des provinces.



À qui s'adresse le Plan Maya ?

Aux communes et provinces ! Dès 2011, les communes **Maya** se sont engagées à réaliser des aménagements propices au bien-être et au développement des insectes pollinisateurs. En 2012, le Plan **Maya** a été élargi aux provinces wallonnes.

Devenir une Commune ou une Province Maya, qu'est-ce que cela signifie ?

Les communes et les provinces **Maya** s'engagent à mettre en place obligatoirement toutes les mesures indispensables. De plus, chaque année, elles s'engagent à réaliser une mesure au choix parmi les autres actions favorables aux pollinisateurs présentées plus bas.

LES MESURES INDISPENSABLES

1. PLANTATION OU SEMIS DE VÉGÉTAUX MELLIFÈRES

Les communes et les provinces s'engagent pendant au minimum 3 ans à planter ou semer des végétaux mellifères sur leur territoire : arbres fruitiers, pelouses et prés fleuris, arbres d'alignement ou haies mellifères. Il est impératif de reconstituer des espaces riches en plantes mellifères et sans pesticides. En effet, les abeilles ont besoin de divers pollens de qualité et en quantité suffisante car le pollen est leur unique source de protéines.

Les haies, les arbres et autres arbustes servent d'abris à une faune sauvage très diversifiée et plus particulièrement aux insectes butineurs qui y trouvent à la fois le gîte et le couvert. Choisissez des haies et arbustes de chez nous adaptés aux conditions locales. Le saule et le prunellier fleurissent en début de saison, suivis de l'aubépine, du cornouiller, de l'églantier, de la ronce et du sureau en mai et juin. Le tilleul se réserve pour l'été tandis que le lierre ferme le bal à l'automne. Attention aux plantes « pièges », comme le tilleul argenté qui, malgré une odeur attirante pour les insectes ne produit que peu de nectar.

→ Haie diversifiée



Jeune haie d'arbustes indigènes



Liste des espèces indigènes pour les haies

Aubépine, aulne, bouleau, bourdaine, cerisier à grappes, cornouiller, charme, églantier, érable, fusain, hêtre, houx, lierre, merisier, néflier, noisetier, prunellier, ronce, saule, sureau, viorne.

→ Fusain d'Europe



Photo : Michel Fautsch

Arbuste mellifère.
Ces fruits sont aussi appréciés
des oiseaux à l'automne

Viorne obier et aubépine en fleurs



Photo : Michel Fautsch

Ce sont tous deux des arbustes
mellifères dont les fruits sont aussi
appréciés des oiseaux

Nectar, pollen et pollinisation...

Le nectar : substance riche en sucre à haute valeur énergétique sécrétée par certaines plantes dites nectarifères pour attirer les insectes dont elles dépendent pour leur pollinisation. Cette substance n'a d'autre utilité pour la plante que d'attirer et de fidéliser les insectes pollinisateurs qui s'en nourrissent.

Le pollen : poussière constituée de grains renfermant l'organe reproducteur mâle des plantes à fleurs. Le pollen est une source de protéines (il contient des acides aminés), des vitamines et des sels minéraux. Il est la principale nourriture des larves d'abeilles.

La pollinisation : transfert du pollen des organes mâles vers les organes femelles qui va permettre la reproduction sexuée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- > Une abeille sauvage butine jusqu'à 5000 fleurs par jour.
- > Une abeille domestique butine de 2000 à 3000 fleurs par jour.
- > Un bourdon butine 4500 fleurs par jour.



↳ L'abeille mellifère ou domestique
récotte le pollen

Pour le semis de prés ou de pelouses fleuries,

il est conseillé de réaliser des semis avec des semences de fleurs sauvages, de préférence, indigènes. Il faut veiller à diversifier les fleurs semées de sorte que la floraison s'étale sans interruption jusqu'en automne et que chacun des grands groupes d'abeilles (langue longue et langue courte) dispose de fleurs adaptées. Le choix des fleurs doit tenir compte de l'acidité du sol, l'humidité... Les mélanges les plus adaptés comportent le plus souvent une petite proportion d'espèces annuelles assurant un effet visuel rapide après semis et par ailleurs un mélange d'espèces bisannuelles et /ou vivaces. Il convient de favoriser l'installation de plantes vivaces dont la présence est assurée d'années en années.



Photo: Ecowal

→ Pré fleuri à Grez-Doiceau



Photo: Ecowal

Prairie fleurie à Jodoigne ←

À chacune ses fleurs...



Photo : Nicolas J. Vereecken

Andrène fauve *Andrena fulva*

Les **abeilles à langues courtes** se nourrissent sur les fleurs à corolle courte et largement ouverte comme les ombellifères (fenouil... les composées (marguerite, tournesol... les rosacées (rose, aubépine...



Photo : Nicolas J. Vereecken

Colète du Lierre *Colletes hederarum*

Les **abeilles à langues longues** se nourrissent sur les fleurs à corolle profondes et étroites comme les labiées (sauge, monarde, lavande... les légumineuses (pois, lupin, trèfle) ...

Bourdon des champs *Bombus pascuorum*

Photo : Nicolas J. Vereecken



Anthophore à quatre tâches
Anthophora quadrimaculata

Photo : Nicolas J. Vereecken



2. SENSIBILISATION DU PUBLIC

La sensibilisation à la protection des abeilles passe notamment par la rédaction d'articles adaptés aux petits et aux grands. Les communes et les provinces organisent également des activités telles que des conférences, des visites de ruchers, des projections de films, des expositions... lors de la **Quinzaine des Abeilles et des Pollinisateurs** qui a lieu fin mai et parfois début juin.



La quinzaine des Abeilles et des Pollinisateurs a lieu chaque année autour du 20 mai qui est la date de la journée internationale de l'abeille.



Frelon asiatique

Les communes et les provinces sont invitées également à **insérer dans leurs publications un article** sur la reconnaissance du frelon asiatique et de son nid afin de participer à l'effort collectif visant à enrayer sa propagation en Wallonie. Le nid du frelon construit en été est de grande taille (il peut contenir plusieurs milliers d'individus) et il est souvent construit en hauteur dans les arbres. Les frelons asiatiques exercent un important prélèvement sur les abeilles à la fin de l'été. Ils se postent devant les ruchers en attendant le retour des abeilles et les saisissent au vol.



Nid de frelon asiatique, l'ouverture latérale est caractéristique

En savoir

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/le-frelon-asiatique.html?IDC=5999>

3. PLAN DE DÉSHÉRBAGE

À la suite de l'interdiction formelle d'utiliser tout pesticide sur le domaine public dès le 1^{er} juin 2019, des solutions alternatives au désherbage chimique doivent être trouvées. Un plan de désherbage devra être mis en place où la commune déterminera pour chaque espace, la manière dont elle souhaite qu'il soit géré : soit tolérance aux adventices, soit la prévention (par l'enherbement, le paillage... soit le désherbage en tant que tel (manuel, mécanique, thermique).

→ Paillage de parterre



Photo: Ecowal

Désherbage
→ Mécanique

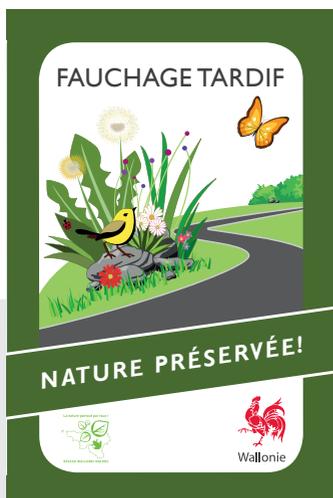


Photo: Adalia 2.0



Photo: Adalia 2.0

→ Désherbeur à
air chaud



4. LE FAUCHAGE TARDIF

Le fauchage tardif est pratiqué une fois par an après le 1^{er} août ou le 1^{er} septembre en fonction des espèces sauvages présentes. Limiter le nombre de fauchages à un passage annuel et le réaliser en fin de saison permet aux plantes de croître, fleurir et fructifier. Les fleurs vont attirer une quantité impressionnante d'insectes butineurs à la recherche de pollen et de nectar.

Ils féconderont les fleurs qui produiront les graines utiles au réensemencement de l'espèce mais aussi à toutes les espèces animales granivores (comme les oiseaux et les petits mammifères). Le couvert végétal sera un endroit de quiétude pour beaucoup d'animaux qui s'y reproduiront.

5. INCORPORER DANS LES FLEURISSEMENTS AU MOINS 20 % DE FLEURS MELLIFÈRES

Les communes s'engagent à incorporer dans les fleurissements réalisés par la commune (parterres communaux, bacs à fleurs, parcs publics,...) un pourcentage d'au moins 20 % de fleurs mellifères. En effet, les besoins alimentaires des abeilles sauvages et de l'abeille mellifère sont considérables. Par exemple, l'anthidie à manchettes (*Anthidium manicatum*), une espèce présente dans les parcs et jardins a besoin du pollen de 1000 fleurs d'épiaire (*Stachys* sp., Lamiaceae) pour assurer la croissance d'une larve. Cela a pour conséquence qu'il faut bien sélectionner les plantes à fleurs d'intérêt pour les pollinisateurs. Il faut une abondance locale de ces plantes pour avoir un réel impact sur l'installation durable des populations de pollinisateurs et particulièrement si ceux-ci sont spécialisés dans le butinage de certaines plantes. Il convient donc d'oublier l'approche « jardin botanique » où l'on installe peu d'individus d'un maximum d'espèces végétales. Les abeilles sauvages ont besoin de massifs monofloraux alors que l'approche des prairies fleuries sera plus profitable aux bourdons et aux abeilles mellifères. Il faut également veiller à favoriser des plantes à floraison précoce pour les abeilles de printemps et celles plus tardives pour les abeilles estivales.

Photo : Nicolas J. Vereecken



→ Anthidies sur une fleur de *Stachys*



Photo : Ecowal

→ Parterres de plantes mellifères



Photo : Ecowal

→ Grand massif d'*Erica carnea*

Autres mesures favorables aux pollinisateurs

Les communes et les provinces s'engagent aussi à réaliser au moins une mesure au choix par année d'engagement.

1. ÉTABLIR UN PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

La gestion différenciée est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts qui favorise la biodiversité et permet de respecter l'interdiction d'utilisation des pesticides sur les espaces publics. Pour la mise en place du plan de gestion différenciée, il est nécessaire de réaliser l'inventaire des espaces à entretenir et de procéder à la classification de ces espaces verts en fonction de la manière dont ils seront gérés : soit horticole soit plus naturel avec des classes intermédiaires entre les deux. Chaque classe est déterminée par les besoins en main-d'œuvre et des consignes d'entretien. Celles-ci portent sur la gestion :

- > Du gazon (nombre de tontes, hauteur de coupe);
- > Des ravageurs (lutte biologique, mécanique, pas d'intervention);
- > Du fleurissement (importance des plantes horticoles, vivaces et indigènes, méthode d'entretien)
- > De l'arrosage ;
- > De la taille des arbustes et des arbres;
- > De la propreté du site (nombre de passages/semaine ou par mois pour le ramassage des déchets).

www.adalia.be

La communication envers le public sur la gestion différenciée est indispensable car certaines personnes peuvent être réfractaires aux changements de gestion des espaces verts.



Photo : Adalia 2.0

Panneau d'information sur l'entretien des espaces verts différencié



Photo : Ecowal

Massif composé de vivaces intéressantes à plusieurs titres, même en hiver : esthétique et gîte pour les insectes hibernants, ressources de graines sauvages pour les oiseaux

2. FORMER LE PERSONNEL COMMUNAL À LA GESTION DIFFÉRENCIÉE, À LA RECONNAISSANCE DES POLLINISATEURS, À LA BIODIVERSITÉ URBAINE...

Il est nécessaire de former le personnel afin d'apprendre à gérer un panel d'espaces variés sans utiliser de pesticides, pour mieux anticiper la charge de travail, pour apprendre de nouvelles techniques d'aménagement et d'entretien, pour pouvoir choisir en connaissance de cause les végétaux qui embelliront les espaces. Former le personnel à la reconnaissance et à l'accueil des pollinisateurs a pour but de les amener à prendre en compte cette dimension de la biodiversité dans la création de nouveaux espaces et dans leur entretien.



3. VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

Les communes **Maya** s'engagent à établir un inventaire des cimetières communaux et à y appliquer un plan de gestion différenciée. Il sera nécessaire d'établir un diagnostic de chaque site en se posant différentes questions telles que « Quels sont l'état et la nature des revêtements ? Quelles surfaces, quelles longueurs avons-nous à traiter, comment et avec quels moyens humains ou techniques ... ? »

Des logiciels cartographiques existent pour établir l'inventaire des surfaces à traiter. Après le diagnostic, la gestion de l'espace des cimetières devra être repensée en modifiant par exemple les modes d'entretien, en le réaffectant fondamentalement ou en aménageant une extension...

De plus, les communes devront tenir compte de nouveaux besoins funéraires légaux décrits dans le Décret « funérailles » : aires cinéraires, ossuaires, parcelles des étoiles. Enfin, le gestionnaire réalisera un schéma de structure en tenant compte de la fonction première du site, des contraintes légales, d'objectifs tels que l'écologie, le paysage, l'agrément, la culture. Il ne faut pas non plus oublier de communiquer vers la population. Pour plus d'informations, nous vous conseillons la publication « Vers une gestion écologique des cimetières en Wallonie » disponible sur le portail biodiversite.wallonie.be > agir > réseau Wallonie nature > cimetières nature > onglet publication.

L'asbl Ecowal peut vous aider dans l'aménagement de fleurissements et/ou la gestion de vos cimetières sans pesticides, www.ecowal.be

→ Cimetière nature et tonte différenciée à Jodoigne

Fleurissement minéral, enherbement d'un cimetière nature à Hastière



↓
Cimetière nature :
Ste Walburge
à Liège

↓
Cimetière nature :
Robermont à Liège :
urnes cinéraires

4. OUTILS DE SENSIBILISATION : HÔTELS À INSECTES, PANNEAUX DIDACTIQUES...

Par cette mesure, les communes et les provinces s'engagent à renforcer la sensibilisation des citoyens à travers divers outils tels que panneaux didactiques ou hôtels à abeilles et de fournir un inventaire de ces dispositifs.

Les hôtels à insectes contiennent des tiges creuses, du bois foré et des tiges à moelle tendre qui permettent aux abeilles sauvages d'aménager leurs nids qu'elles approvisionnent avec un mélange de pollen et de nectar. Les abeilles sauvages sont des insectes qui apprécient les endroits chauds et secs. C'est pourquoi il est conseillé d'installer l'hôtel à abeilles à 50 cm du niveau du sol et dans un endroit bien exposé, orientation sud-sud-est. L'installation de grands hôtels à insectes est à déconseiller en raison de l'effet de concentration d'un grand nombre d'individus au fil des saisons, ce qui aura pour effet d'attirer davantage de prédateurs et de parasites.

Pour plus d'informations, consultez la brochure « Vers un fleurissement favorable aux pollinisateurs » disponible sur le portail

biodiversite.wallonie.be

> agir > plan **Maya** > onglet bibliothèque **Maya**.



Photo: Ecowal

Bel aménagement floral autour d'un hôtel à insectes à Andenne

Hôtel à insectes didactique avec ses tubes permettant l'observation des œufs et larves



Photo: Ecowal

Sensibilisation : pose d'un hôtel à insectes



Photo: Nicolas J. Vereecken

L'atelier de fabrication d'hôtels à insectes est un bon moyen de sensibiliser le public, ici les jeunes



Photo: Ecowal



Photo: Ecowal

Verger et hôtel à insectes didactique à Beaufechain

Les panneaux didactiques permettent de communiquer par exemple sur la gestion différenciée ou sur la végétalisation des cimetières. En effet, la mise en place de telles pratiques entraîne des changements visibles dans les espaces gérés. Pour les personnes qui ont l'habitude de voir ou d'utiliser ces espaces régulièrement, ces changements peuvent surprendre, voire choquer. Une explication est d'autant plus nécessaire pour les espaces qui prennent un aspect plus « sauvage » et peuvent paraître abandonnés (friches, zones de fauche tardive, haies vives, prairies fleuries...). Ce sentiment d'abandon, d'absence de contrôle est très difficile à accepter pour la plupart des gens. Mais bien souvent un panneau suffit à contrer ces réactions.



Photo : Adalia 2.0

↓
Panneau d'information et de sensibilisation sur la prairie de fauche

5. VILLAGE DE L'ABEILLE

Les communes et les provinces s'engagent à renforcer la sensibilisation du public en créant « un village de l'abeille » incluant, pour nos pollinisateurs, le gîte et le couvert sur le même site. « Le village de l'abeille » idéal contient au minimum 2 éléments pour le couvert, 2 éléments pour le gîte et un panneau didactique.

Pour le couvert :

- > Prairies fleuries;
- > Plantation de haies mellifères;
- > Massifs monofloreaux;
- > Pour plus d'informations sur ces 3 éléments, nous vous renvoyons aux mesures précédentes
- > Spirale d'herbes aromatiques;
- > Mare et/ou abreuvoir pour l'apport en eau...

Spirale aromatique ←



Photo : Adalia 2.0

Pour le gîte adapté aux pollinisateurs sauvages :

- > Spirale d'herbes aromatiques ;
- > Hôtels à insectes ;
- > Espaces sableux ou de sol dénudé : par exemple sous forme de bacs ou de carrés individuels, ou en maintenant des zones de sol dénudé à plat ou en talus sont essentiels pour la grande majorité des abeilles sauvages qui sont terricoles, c'est-à-dire qui font leur nid exclusivement dans le sol ;
- > Les rondins de bois offrent également un gîte potentiel aux abeilles sauvages surtout si le bois est rendu plus tendre et s'il présente des galeries creusées par des coléoptères ; ces nouvelles anfractuosités pourront être utilisées par les abeilles qui y installeront leurs nids ;
- > Un mur en pierres sèches ;
- >

*Zone d'accueil
pour abeilles terricoles*



Photo: Ecowal

6. METTRE EN ŒUVRE UNE ZONE DE FAUCHAGE TARDIF AVEC EXPORTATION

Une fois la fauche effectuée, l'idéal est de ramasser le foin et de l'exporter pour maintenir un sol pauvre. En effet, si les déchets verts sont laissés sur place, ils contribueront à enrichir le sol ce qui favorisera des espèces dites nitrophiles telles que les orties, les ronces et certaines espèces de chardon.



INCITER LES PARTICULIERS À PASSER À L'ACTION

Les particuliers peuvent également être encouragés à aménager leur jardin au naturel afin de fournir aux abeilles et pollinisateurs le gîte et le couvert. Vous pouvez leur conseiller les sites suivants :

www.biodiversite.wallonie.be > agir > plan **Maya** > je suis citoyen

www.biodiversite.wallonie.be > agir > réseau wallonie nature > fiches pratiques RWN

www.adalia.be > conseils au jardin

www.natagora.be/nos-conseils-nature et www.natagora.be/le-reseau-nature

<http://sapoll.eu/devenir-refuge-pollinisateurs-fr/>

La brochure « Accueillons les pollinisateurs au jardin », éditée à l'occasion de la Quinzaine des Abeilles et des Pollinisateurs, est également disponible sur le site www.abeillesetcompagnie.be/fr/boite-outils, ainsi que d'autres brochures intéressantes.

Le réseau des associations de sensibilisation à la nature et à l'environnement est très actif en Wallonie. Proposez aux citoyens de s'investir dans les associations et les cercles horticoles présents sur le territoire de votre commune ou de rejoindre le PCDN...

Bee Wallonie

Bee Wallonie est un projet financé par le Service public de Wallonie qui a pour but de soutenir et développer le secteur de l'apiculture via différents projets portés conjointement par l'asbl Cari et le Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W) :

- > L'évaluation du secteur afin d'identifier les leviers de développement économique et consolider l'apiculture familiale et en objectivant le rôle que jouent les apiculteurs en faveur de la société civile et du patrimoine naturel ;
- > La formation des apiculteurs (outils de formation, ruchers écoles... ;
- > L'information du public ;
- > Le développement du secteur ;
- > L'aide à la mise en place d'une politique cohérente d'implantation des ruchers (un guide à destination des communes est en cours de réalisation) ;
- > Le suivi des dépérissements des colonies et le suivi sanitaire (maladie, prédateur comme le frelon asiatique, contaminants environnementaux... ;
- > L'évaluation des pratiques agricoles et apicoles.

Pour plus d'informations : www.beewallonie.be

Deux associations, soutenues par la Wallonie, assurant un appui technique aux communes

Adalia 2.0

L'asbl agit pour des espaces verts sains, conçus et gérés dans le respect de l'environnement et de la nature.

Elle tire son nom de la coccinelle *Adalia bipunctata*, grande prédatrice de pucerons connue pour se substituer aux pesticides de synthèse dans les jardins. Tout comme elle, Adalia 2.0 œuvre aux côtés de la Wallonie pour limiter l'utilisation des pesticides et transiter vers un mode de gestion écologique des espaces verts. Via leur site internet (www.adalia.be), vous pourrez trouver tout un panel de conseils en faveur de la biodiversité tant dans les espaces verts publics que dans les jardins.

Parmi ses missions, Adalia 2.0 organise les campagnes wallonnes « Quinzaine des Abeilles et des Pollinisateurs » et le « Printemps sans pesticides » : pour chaque campagne, plus de 300 actions sont organisées par des partenaires de terrain dans toute la Wallonie en faveur de ces insectes si précieux et des jardins au naturel. L'asbl organise aussi le concours Wallonie en Fleurs qui récompense les villes et villages fleuris qui participent à l'embellissement de la Wallonie.

Contact : Adalia : rue Nanon 98, 5000 Namur

Tél. : 081 390 619 - Mail : info@adalia.be - www.adalia.be

adalia:



ECOWAL asbl

Ecawal est une asbl qui remplit plusieurs missions pour la Wallonie. À travers le programme écotypes, elle gère et enrichit une collection de plantes indigènes de Wallonie à des fins d'études et de conservation. L'association apporte également conseils et aides techniques aux communes en matière de fleurissement raisonné dans le cadre du Plan Maya. À ce titre, le site internet de l'association, <http://www.ecowal.be>, complète la liste des plantes présentées dans la brochure et présente des fiches techniques utiles à l'aménagement des espaces verts. Enfin, Ecawal apporte également une aide technique aux communes en matière de végétalisation des cimetières, comme alternative aux pesticides.

Contact : Pascal Colomb, Président, rue Laid Burniat 28, 1325 Corroy-le-Grand
Tél. : 010 880 962 - Mail : info@ecowal.be - www.ecowal.be



Photo: Ecawal





Un bon plan pour Protéger nos abeilles

Avec le Plan **Maya**, la Wallonie a pour objectif de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs afin de préserver notre environnement, notre biodiversité et notre alimentation. Près de 400 espèces d'abeilles sauvages, de bourdons et d'autres insectes pollinisent et permettent la reproduction de plus de 80 % de végétaux nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales... dont la nôtre !



Cette brochure à destination des communes et provinces explique simplement les principales mesures favorables aux abeilles et autres pollinisateurs afin de devenir commune et province **Maya**.